

**LISTE RECAPITULATIVE DES ELEVES SUSCEPTIBLES D'ENTRER EN 6<sup>ème</sup>****NOTICE EXPLICATIVE****1. Pourquoi ce document ?**

Ce document permet

- de faciliter la communication entre l'école et le collège
- d'établir un référentiel commun minimal pour l'ensemble du département et d'effectuer, le cas échéant, un examen le plus complet possible du dossier en cas d'appel
- de faire apparaître la physionomie d'une classe au regard des compétences à maîtriser.

**2. Comment renseigner ces rubriques**a) Langues vivantes

A = Anglais    D = Allemand    I = Italien    P = Portugais    R = Russe

b) Niveau de compétences

Le livret scolaire qui accompagne le dossier précise les compétences acquises par chaque élève dans les différents domaines et constitue le document de référence pour assurer la continuité des apprentissages. La liste récapitulative ci-jointe ne fait apparaître que des compétences générales liées à la maîtrise de la langue, aux mathématiques, aux compétences sociales et au positionnement du B2i.

En face de chaque nom et pour chaque domaine de compétences, on utilisera le codage suivant :

1.      compétences attendues maîtrisées
2.      compétences attendues partiellement atteintes
3.      compétences attendues non maîtrisées

c) B2i

Pour chaque niveau, le B2i est acquis lorsque 80 % des items sont validés et qu'au moins la moitié des items de chacun des domaines est validé (BO n° 42 du 16.11.2006)

Pour le document de positionnement du B2i, se référer au site :

[http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/download/B2i\\_NivEcole-A4.pdf](http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/download/B2i_NivEcole-A4.pdf)

d) Décision du conseil des maîtres de cycle

A        = admis en 6<sup>ème</sup>  
 P        = prolongation de cycle  
 A.O.    = autre orientation (SEGPA, ...)